Image not found or type unknown

Estimation bien mobilier suite a séparation

Par **hermetsabine**, le **18/01/2017** à **17:19**

Bonjour,

Je suis séparé, ma femme, depuis 2 mois, est partie juste avec un frigo et un sèche-linge. J'ai 5 enfants, j'avais une maison de 168 m² avec 5 chambres... mon ex me propose 2.000 euros pour le mobilier en compensation. Nous avions aussi beaucoup de matériel extérieur (débroussailleuse, perceuse, visseuse, carrelage, transat, et terrain de 5000 m².

Comment je peux faire estimer ma perte à moindre frais ?
Je suis dans la m... financièrement car j'ai contracté un crédit pour me meubler un minimum (lit, gazinière et vaisselle).

Merci à vous.

Par **youris**, le **18/01/2017** à **19:14**

bonjour,
à qui appartient la maison ?
étiez-vous mariés ?
les 5 enfants sont-ils également les enfants de votre ex.
salutations

Par **hermetsabine**, le **18/01/2017** à **20:48**

Bonjour youris
La maison est appartient à nous deux et nous étions mariés et oui les 5 enfants sont de mon ex. merci sab

Par **hermetsabine**, le **20/01/2017** à **22:14**

Bonsoir
Je n'ai toujours pas de réponse sur la procédure a faire pour estimer le bien mobilier que j'ai laissé dernière moi. Merci

Par **hermetsabine**, le **23/03/2017** à **08:50**

Bonjour et merci pour la réponse et oui il y a eu un jugement de non conciliation. Je vais donc suivre votre conseil et faire appel à un huissier pour faire l'estimation.
Merci d'avance pour les conseils

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés